

Déclaration Préalable

CSEE 18 août 2021

Madame La Présidente,

Mesdames, messieurs les élus, et représentants de la direction

Au regard du contexte actuel sur l'évolution de l'épidémie de la COVID 19 et ses conséquences, les lignes qui vont suivre ne traduisent pas seulement une déclaration préalable mais une véritable **alerte**.

Des incertitudes concernant l'application voire le contrôle du pass sanitaire à ORANGE fragilisent la santé mentale des salariés ; nous sommes déjà dans un contexte anxiogène avec des baisses d'effectif, des fermetures ou reprises de boutiques etc ... Espérons que cela ne soit pas la goutte qui fasse déborder le vase.

Nos collègues en UI ou en face à face avec nos clients pour exemple nomades, etc ..., nos préventeurs, sont susceptibles de se rendre sur des sites où le pass sanitaire est rendu obligatoire.

Que recouvre l'expression service de prévention pour Orange ?

Quelles seront les consignes d'Orange dans ces situations ?

Comment Orange appliquera ces directives face au personnel concerné ?

Sans parler de nos collègues en boutiques. Nous pouvons lire qu'à compter du 30 août 2021, sur décision préfectorale, le pass sanitaire s'appliquera également aux personnes qui interviennent dans les centres commerciaux notamment les salariés et professionnels y exerçant.

Comment Orange va mettre en application cette réglementation et va être réactif face à une situation qui peut changer d'un moment à l'autre ?

Devons-nous nous attendre à des reclassements voire à une ultime décision ... Une suspension du contrat de travail ?

La question vous en conviendrez n'est pas anodine.

Nous sommes tout à fait conscients que la direction ne peut pas déroger aux mesures gouvernementales, mais comment allez-vous faire pour les mettre en application ?

Les salariés attendent des réponses et nous espérons que lors de ce CSE, quand nous aborderons le point COVID, nous obtiendrons des réponses à toutes ces incertitudes.

Nous attendons des informations précises sur ce sujet car, et vous en conviendrez l'incertitude est génératrice de stress. N'attendons pas le « ah si nous avions su »

Pour finir, c'est un sujet clivant, qui ne doit pas devenir l'affaire Dreyfus du dessin « *Un dîner en famille* » de Caran d'Ache.

Pour mémoire : Un dîner en famille est un diptyque composé de deux dessins superposés, le premier représentant une famille attablée pour le début du dîner avec le texte « — Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus ! », le second représentant la même famille, plus tard, se battant autour de la table avec le texte « ... Ils en ont parlé... »

Le risque d'altercation entre salariés sur le sujet est réel. La direction doit être attentive à cette réalité ; de même la communication et l'attitude des différents managers, doivent être mesurées et adaptées.

Merci de votre écoute